

Instauré par la réforme de la « [structure éducative fédérale](#) »* d'avril 2010, le **Diplôme Fédéral d'Initiateur** (DFI) a vu sa première session se dérouler à **Toulouse** (Midi-Pyrénées) en mai 2011.

Les derniers résultats

La deuxième session d'examen s'est tenue à **Morangis** (Ile de France), les 21 et 22 janvier 2012. Le jury, formé conformément au règlement, se composait de Louis Edelin (représentant de la CFJ FFB), de Patrice Mesny (représentant le responsable formation de la ligue LBIF), de Stéphane Nole (moniteur BEES 1 Carambole) et de Marc Massé (DTN FFB).

Ont été reçus dans la mention « Carambole »** : Patrick Greninger, Denis Caul-Futy et Jean-Louis Castaings (Epinay Sur Orge), **Patrick Fynn (Beynes)**, Patrick Esposito et Jean-Claude Bonin (Buchelay), Jean-Pierre Deswelle (US Dunkerque).

Ont été reçus dans la mention « Carambole – 3-bandes »** : **Patrick Fynn (Beynes)**, Frédéric Larive (Morangis).

Un autre candidat a été reçu dans les deux mentions sous réserve de compléter son dossier.

Un autre jury, composé de Patrick Dupont (président CFJ FFB), d'Eric Opryszek (responsable formation de la ligue de Picardie), de Louis Edelin (BEES 1 Carambole) et de Marc Massé (DTN FFB), s'est réuni le 14 décembre 2011 et le 19 janvier 2012 pour examiner les dossiers de demandes d'équivalence. Ce jury a attribué le DFI**, mention « Carambole » à Marc Picot, Daniel Lévêque et Emmanuel Taffin (BCCO Ronchin), Jacques Mougeolle (BTA Troyes), Pierre-Yves Le Jeune (ASPTT Lannion).

Les perspectives

Rappelons tout d'abord que la formation des Initiateurs a pour objectif principal de venir renforcer les structures « écoles de billard » des clubs. En effet, un relais aux animateurs de club est nécessaire pour assurer un premier perfectionnement des joueurs intégrés dans la pratique et surtout animer l'entraînement au sein de l'école de billard.

Dès lors, il s'agit, pour les structures fédérales, d'identifier et de former des Initiateurs correspondant aux besoins. Cependant, une des difficultés se cache dans le juste équilibre à trouver entre accessibilité au DFI pour bénéficier, à terme, d'un effectif d'Initiateurs suffisant, et niveau de compétence indispensable pour l'efficacité du dispositif.

Toutes les étapes du processus demandent une évolution considérable de l'action fédérale. La formation initiale des futurs Initiateurs devra être renforcée et surtout modulée en fonction du profil du candidat Initiateur. Les épreuves devront être mieux calibrées pour permettre une évaluation plus fine des candidats. Nous devons, à cet égard, revoir la difficulté des épreuves basées sur un QCM, car elles sont aujourd'hui bien en deçà du niveau attendu pour devenir Initiateur. Enfin, la formation continue des animateurs et des Initiateurs, et le soutien de leur action au sein des clubs, constituent la condition impérative de leur efficacité.

Nous nous attèlerons, dans les prochains mois, à la rédaction du mémento de l'Initiateur. Ce document permettra une meilleure lisibilité du statut de l'initiateur, de son champ d'action et des compétences attendues.

Par ailleurs, il existe une mention pour chaque discipline des billards à poches, Snooker, Billard américain et Blackball. Malheureusement, il nous manque encore de nombreux outils pour mettre en œuvre les formations et les certifications du DFI dans ces disciplines.

Pour cette première année, la FFB a délivré à 28 Initiateurs, 23 DFI mention « Carambole » et 10 DFI mention « Carambole 3-bandes ».

Marc Massé

* la [structure éducative fédérale](#) constitue le règlement fédéral en matière d'encadrement de la pratique des débutants, de l'initiation, de l'entraînement

** la [liste des formateurs, région par région](#), est consultable sur le site internet fédéral, rubrique « formation »